

Date de dépôt : 7 janvier 2008

Rapport

de la Commission des pétitions chargée d'étudier la pétition concernant le tarif horaire du parking Saint-Antoine

Rapport de M^{me} Fabienne Gautier

Mesdames et
Messieurs les députés,

Cette pétition a été déposée en date du 16 octobre 2007 et renvoyée à la Commission des pétitions par le Grand Conseil.

La commission a étudié cette pétition lors de ses séances des 5, 12 et 26 novembre 2007, sous l'efficace présidence de M^{me} Emilie Flamand pour les séances des 5 et 12 novembre, et la non moins efficace présidence de M. Frédéric Hohl pour la séance du 26 novembre 2007. Les présidents ont tous deux été assistés dans leur tâche par le procès-verbaliste M. Christophe Vuilleumier. Lors de ces séances, la commission a eu l'occasion de procéder à plusieurs auditions.

Audition de M. André Fischer, président de l'Association Vieille-Ville

Lors de cette audition, l'Association Vieille-Ville est représentée par son président, M. Fischer, et par son vice-président, M. Edgar Rauber. Le président déclare que les commerçants de la Vieille-Ville aimeraient que le prix du parking de Saint-Antoine soit diminué le samedi, que l'idée serait de rendre la première heure gratuite tel que cela se fait dans le parking de la place de Sardaigne à Carouge.

Plusieurs commissaires désirent savoir quelle est la pratique du parking du Mont-Blanc, quel serait le coût de cette heure gratuite pour les commerçants. En outre, ils craignent une trop grande affluence lors de cette heure gratuite du samedi matin. Les députés aimeraient également savoir si l'association a entrepris une démarche auprès de la Fondation des parkings.

Les représentants de l'association rappellent que le parking du Mont-Blanc est un parking privé, non gratuit, qui génèrent de longues files d'attente pour y entrer et ignorent les retombées financières pour les commerçants si ceux-ci prenaient à leur charge la première heure gratuite du parking de Saint-Antoine. Il précise encore que leur association faîtière, la Fédération économique du centre ville, cherche depuis plus de dix ans à avoir des contacts avec les magistrats de la Ville. Sans succès, elle s'est adressée à Genève Tourisme à qui une série de demandes a été formulée. En résumé, c'est une réelle collaboration avec les autorités concernées, plus qu'une sollicitation que l'Association de la Vieille Ville recherche.

Une députée trouve que les commerces de la Vieille-Ville sont plutôt des commerces de luxe et que leur clientèle n'a pas de gros problème à payer 3 F pour le parking. Elle aimerait en outre connaître le rapport entre le parking de Saint-Antoine et les commerces de la Vieille-Ville.

M. Rauber constate que ceux qui peuvent le plus peuvent le moins, mais il aimerait surtout voir plus de petits commerces de proximité dans la Vieille-Ville et suggère qu'un test d'une année soit fait pour 1 heure de gratuité le samedi matin.

En fait, il est constaté que le parking a subi une hausse de 50 % sur les tarifs du samedi depuis le 1^{er} janvier 2007.

Plus de question n'étant posée, les pétitionnaires se retirent.

Audition de M. Jean-Yves Goumaz, directeur général de la Fondation des parkings

M. Jean-Yves Goumaz confirme que les tarifs du parking de Saint-Antoine ont été réajustés en 2007, cela en conformité et avec l'aval de l'Office cantonal de la mobilité et des parkings privés du centre ville. Les tarifs sont des tarifs spécifiques à l'hypercentre, mais tout à fait dans la ligne de ce qui se pratique dans le reste de la Suisse et à l'étranger, alors même que les tarifs parking sur la voirie ne sont pas encore cohérents avec ceux pratiqués à Zurich.

L'heure gratuite du samedi matin relève d'une autre problématique mais la tendance actuelle est plutôt de faire payer cette heure que de l'offrir.

Une commissaire salue la politique menée par la Fondation des parkings dont le coût horaire n'est pas très onéreux par rapport à ce qui se pratique dans d'autres villes d'Europe ; cependant, elle relève que la Fondation des parkings a toujours privilégié un tarif préférentiel le samedi à Saint-Antoine afin de mieux desservir les commerçants de la Vieille-Ville. Elle aimerait

savoir si la fondation a envisagé un ticket couplé parking avec le petit bus de la Vieille-Ville comme c'est le cas au parking du Mont-Blanc avec une heure de TPG gratuite.

Le directeur général mentionne que coupler un billet de parking avec celui du bus est une bonne idée et qu'à sa connaissance aucune convention n'a jamais été passée avec les commerçants de la Vieille-Ville. En revanche, il informe qu'un représentant des commerçants, commerçant lui-même, est membre du conseil de la fondation. M. Goumaz confirme que le tarif du parking de Saint-Antoine est bien de 3 F pour les premières heures mais qu'ensuite il est progressif et que cette nouvelle tarification relève d'un souci d'égalité. Il rappelle que le parking de Saint-Antoine est rentable. Il précise encore que le P+R de Genève Plage ne fait aucune action spéciale le samedi pour ses tarifs mais que ce parking jouit d'un tarif préférentiel. Il confirme aussi que le parking de la place de Sardaigne à Carouge est bien gratuit le samedi matin. M. Goumaz mentionne encore que le nombre d'abonnements au parking Saint-Antoine en faveur des habitants de la Vieille-Ville est arrêté à 100.

Aux différentes questions quant à la situation financière de la Fondation des parkings, M. Goumaz rappelle que le déficit des P+R est de 5 millions de F, mais que les parkings des Alpes et de Saint-Antoine sont rentables et rapportent 1 million. Il précise que la fondation est dans les chiffres noirs grâce aux revenus provenant des macarons et des agents de stationnement.

Un commissaire constate que la fondation est ouverte à des solutions intelligentes.

Le directeur général de la fondation fait part de sa récente visite à Rotterdam qui a eu l'intelligence de créer des P+W (park and walk) au centre ville et que ceux-ci fonctionnent très bien. Il cite encore la ville de Lyon qui a su créer des parkings de proximité qui ont rendu au centre ville une vie agréable tout en déchargeant la voirie des automobiles.

M. Goumaz répond encore à quelques questions posées par les commissaires, soit que le parking de Saint-Antoine n'est jamais complet le samedi, qu'une pratique de prix coûtant ne pourrait pas être appliquée pour les tarifs, que dans le cas des P+R où l'abonnement coûte 110 F à l'utilisateur, 63 F reviennent au TPG et le solde, soit 47 F à la fondation et que cette dernière serait prête à rencontrer les commerçants afin de leur faire des propositions.

Plus de question n'étant posée, M. Goumaz prend congé des commissaires.

En conclusion, d'avis général, les députés sont tous d'accord d'être contre la gratuité du parking de Saint-Antoine le samedi matin et sont d'avis que des solutions peuvent être trouvées avec les commerçants afin de satisfaire leur clientèle, à plus forte raison suite à la réactualisation assez importante du tarif du samedi.

Il est souhaitable que la Fondation des parkings rencontre l'Association de la Vieille-Ville et fasse des propositions de marketing à celle-ci afin de favoriser l'utilisation du parking de Saint-Antoine le samedi qui facilite l'accessibilité aux commerces de la Vieille-Ville, car il n'est pas souhaitable de voir encore des commerces disparaître dans ce quartier.

Le parking de Saint-Antoine appartenant à la Fondation des parkings, une heure de gratuité le samedi est difficilement applicable et il est nécessaire que les commerçants approchent la fondation pour trouver un arrangement de financement pour offrir cette heure de parking le samedi à leur propre clientèle, ainsi que cela se fait dans d'autres parkings ou dans des communes.

La majorité des commissaires pense que cette pétition doit être déposée sur le bureau du Grand Conseil. Le dépôt de la pétition est voté par la majorité, soit :

2 R, 3 S, 2 Ve, 1 UDC, 3 L et 1 PDC

Abstention : 1 MCG

Mesdames et Messieurs les députés, la Commission des pétitions vous recommande de suivre son vote et de déposer cette pétition sur le bureau du Grand Conseil. Elle vous remercie.

Pétition (1642)

concernant le tarif horaire du parking Saint-Antoine

Mesdames et
Messieurs les députés,

Les soussignés, commerçants et habitants de la Vieille-Ville, demandent que le prix du stationnement du parking Saint Antoine soit réduit les samedis aux fins de permettre aux visiteurs suisses et étrangers de faire leurs courses et de visiter la Vieille-Ville de manière plus conviviale et moins onéreuse.

Notre association, au nom de ses membres commerçants et habitants, demande que la première heure de stationnement soit gratuite les samedis dans la plage horaire située entre 7 h et 16 h et le tarif usuel étant appliqué dès la deuxième heure.

Cette mesure est également nécessaire afin de rétablir une juste concurrence entre les commerces de la Vieille-Ville et ceux de la périphérie dont les parkings sont totalement gratuits les samedis (parking place de Sardaigne) ou dont la première heure est gratuite (Balaxert et autres).

Les signataires de cette pétition demandent :

De modifier le tarif horaire du parking Saint-Antoine les samedis en introduisant la gratuité d'une heure, le tarif habituel étant appliqué dès la deuxième heure, selon la pratique déjà en vigueur dans les centres commerciaux de la périphérie.

N.B. : 717 signatures
Association Vieille-Ville
p.a. M. André Fischer
Président
Place de la Taconnerie 5
1204 Genève